

Master Finance internationale et économie de la mondialisation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Finance internationale et économie de la mondialisation. 2017, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02029067

HAL Id: hceres-02029067

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029067>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Finance internationale et économie de la mondialisation

Université Nice Sophia Antipolis

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Droit, science politique, économie et gestion

Établissement déposant : Université Nice Sophia Antipolis

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Organisé au sein de l'Institut supérieur d'économie et de management (ISEM) de l'Université Nice Sophia Antipolis (UNS), ce master (première année de master - M1, et deuxième année de master - M2) est composé de deux parcours professionnels *Management bancaire et finance internationale (MBFI)* et *Stratégies d'entreprise et développement international (SEDI)* et un parcours recherche *Economie et finance internationale (EFI)*. Les trois parcours sont organisés sur deux années (M1 et M2) et sur trois sites : à l'ISEM pour le parcours *MBFI*, au campus Polytech à Sophia-Antipolis pour le parcours *SEDI*, à l'ISEM et au dans les locaux du Groupe de recherche en droit, économie et gestion (GREDEG) pour le parcours recherche *EFI*.

Analyse

Objectifs
<p>La mention <i>Finance internationale et économie de la mondialisation (FIEM)</i> propose une formation intéressante à l'économie internationale et au management international. L'ensemble de ces parcours paraît cohérent par rapport aux différentes connaissances attendues de la formation et aux métiers visés.</p> <p>Les enseignements prodigués dans cette mention permettent de répondre parfaitement aux besoins des organisations orientées vers l'international et qui recherchent des collaborateurs formés aux principaux outils de l'analyse économique, de la finance et du management international.</p>
Organisation
<p>L'organisation de cette mention déclinée en trois parcours est claire et pertinente. Des passerelles existent entre ces différents parcours.</p> <p>En M1, les trois parcours partagent une organisation générale commune avec une semestrialisation des enseignements mais sans mutualisation des enseignements.</p> <p>En M2, au-delà des trois parcours indiqués, les étudiants ont la possibilité de se spécialiser dans le cadre du parcours <i>MBFI</i> en choisissant l'option « conseiller de clientèle de professionnels » (mais soulevant la question de son lien avec une mention à l'international). Pour cette option, les étudiants sont 100 % en alternance alors que pour les parcours <i>MBFI</i> et <i>SEDI</i>, les étudiants ont le choix entre l'alternance ou un stage de six mois.</p> <p>Il serait peut-être intéressant de réfléchir à la généralisation de l'alternance pour tous les étudiants (avec une orientation en cohérence avec la mention, soit l'international).</p> <p>Pour les étudiants en parcours recherche, il est demandé aux étudiants de rédiger un mémoire de recherche avec une soutenance en présence de deux enseignants du master.</p> <p>La formation n'a pas de partenariat avec d'autres établissements du supérieur.</p>

Positionnement dans l'environnement
<p>La mention <i>FIEM</i> s'appuie sur une unité mixte de recherche CNRS (UMR 7321), ce qui permet aux étudiants de la formation de bénéficier des recherches menées au sein du laboratoire, notamment dans le domaine de l'économie bancaire et de l'économie internationale. Dans cette mention, le parcours <i>MBFI</i> apparaît comme celui qui est le plus soutenu par des structures professionnelles avec l'appui notamment de la Fédération des banques françaises et l'Association professionnelle du secteur bancaire financier monégasque (ACI Monaco). Pour le parcours <i>SEDI</i> et malgré l'absence de partenariats spécifiques avec des entreprises, il entretient des relations privilégiées avec des entreprises au niveau local à travers les stages et l'alternance (exemple : Air France, Amadeus, Mane, etc.).</p> <p>Pour les parcours <i>SEDI</i> et <i>EFI</i>, pas de concurrent sur le territoire local alors que le parcours <i>MBFI</i> évolue dans le cadre d'une concurrence avec des formations proches en finance au sein et en dehors de l'Université de Nice Sophia Antipolis.</p>
Equipe pédagogique
<p>Dans la mention <i>FIEM</i>, l'équipe pédagogique montre un réel équilibre entre des intervenants professionnels et des intervenants universitaires (section 5 du Conseil national des universités (CNU), sciences économiques) et ce, selon les besoins et orientation des parcours de M2. Dans le parcours <i>EFI</i>, des professeurs invités français et étrangers interviennent de façon régulière auprès des étudiants).</p> <p>La gouvernance de la mention apparaît comme un vrai point fort de la formation car le responsable de la mention est soutenu par des responsables, enseignants-chercheurs, bien identifiés au niveau des parcours et dont les rôles sont bien définis et les missions bien réparties. Des réunions régulières sont organisées entre les responsables de la mention. Et au sein de chaque parcours, des réunions de travail sont destinées à faire un bilan de leur fonctionnement et apportent les changements nécessaires après accord de leur conseil de perfectionnement.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Que ce soit en M1 ou en M2, la formation apparaît très attractive.</p> <p>Concernant la première année de la mention, l'effectif s'élève à 140 étudiants en moyenne. Pour ces étudiants, l'accès en M1 se fait après validation de leur dossier académique. Au final, le taux de réussite en M1 est assez bas (en moyenne à 60 %).</p> <p>Concernant la deuxième année de la mention, les modalités de sélection sont différentes selon les parcours. Il y a une forte attractivité de tous les M2 au regard du niveau de sélectivité élevé (30 % en moyenne). Le pourcentage de réussite en M2 est autour de 90 %.</p> <p>Concernant l'insertion professionnelle des étudiants diplômés, il faut distinguer les deux parcours professionnels du parcours recherche. Les parcours professionnels (<i>MBFI</i> et <i>SEDI</i>) ont des taux d'insertion importants (90 % des diplômés de la promotion 2012 sont en emplois 30 mois après leurs diplômes). Les métiers occupés par les diplômés correspondent aux débouchés envisagés par la formation.</p> <p>Cependant, pour le M2 recherche, les poursuites en doctorat sont faibles.</p>
Place de la recherche
<p>La place de la recherche est variable selon les différents parcours.</p> <p>Le parcours <i>EFI</i> est naturellement le plus tourné vers la recherche en préparant les étudiants souhaitant s'orienter vers un doctorat. Ce parcours étant adossé à l'UMR GREDEG, laboratoire pluridisciplinaire en économie, droit et gestion, il forme les étudiants aux méthodologies de la recherche en économie, avec l'intervention d'enseignants-chercheurs en majorité issus de ce laboratoire. Les étudiants sont encouragés à participer aux séminaires de recherche.</p> <p>Pour les deux autres parcours professionnels, la recherche n'est pas présente de manière directe au sein de la formation. En revanche, les enseignants-chercheurs du laboratoire GREDEG apparaissent impliqués dans ces deux parcours, notamment par l'encadrement des mémoires des étudiants.</p>
Place de la professionnalisation
<p>La mention <i>FIEM</i> permet aux étudiants d'acquérir les compétences nécessaires afin d'être directement opérationnels sur des postes à responsabilités (compétences théoriques, de savoir-faire et de savoir-être). Différents dispositifs de professionnalisation existent pour atteindre cet objectif, notamment au sein des deux parcours professionnels <i>MBFI</i> et <i>SEDI</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'alternance sous forme de contrats de professionnalisation et d'apprentissage dès la première année de master. A noter un rythme d'apprentissage spécifique adapté aux attentes du milieu professionnel. - Des dispositifs d'aides à la professionnalisation (séminaires, ateliers CV etc.). - Des certifications professionnelles reconnues par la profession. - La mise en place des projets de professionnalisation.

- La gestion de la Junior entreprise par les étudiants de la mention.
- L'implication des professionnels dans la formation (à travers les réunions pédagogiques et les propositions d'alternance).

Place des projets et des stages

Le stage est obligatoire dans les deux parcours professionnels en M2 et possible en M1. Il donne lieu à la rédaction et à la soutenance d'un rapport de stage. Les étudiants sont soutenus dans leur recherche de stage par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) et par des formations d'aide à la rédaction du CV et de préparation aux entretiens. Les stages peuvent se dérouler dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) mais également hors région et à l'international avec la signature d'une convention de stage. Les intervenants professionnels jouent un rôle important dans la dévolution des stages dans leurs structures.

Il est noté que dans le parcours *SEDI*, les étudiants non alternants doivent effectuer des projets tuteurés dans l'objectif de leur permettre d'acquérir des compétences dans le pilotage de projet en lien avec différentes organisations telles qu'Amnesty International, Greenpeace et Alternatiba06 et ont permis aux étudiants de développer des projets humanitaires ou des conférences sur le thème de la responsabilité sociale d'entreprise (RSE) ou du développement durable.

Place de l'international

La mention *FIEM* est ouverte à l'international et accueille chaque année des étudiants étrangers en M1 et M2 (20 % à 30 % en *SEDI* et *MBFI*, plus de 50 % en *EFI*). Ces étudiants viennent des pays francophones et de l'Amérique Latine pour le parcours *EFI* et d'Europe centrale et de l'Est en *MBFI*. Par ailleurs, une partie significative des cours sont en anglais, notamment dans le parcours *SEDI* qui propose également un enseignement d'une seconde langue vivante dans la maquette en M1 et M2. Le point qui apparaît très important à améliorer serait de développer des partenariats avec des établissements de formation à l'étranger pour développer la mobilité des étudiants et des enseignants de la mention et créer également des partenariats privilégiés avec des organisations qui ouvrent à l'international, pour faciliter la recherche de stage et d'emplois pour les étudiants notamment du parcours *SEDI*.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Les modalités de recrutement paraissent cohérentes par rapport aux exigences de la mention *FIEM*. En effet, l'accès au master 1 est de droit pour les étudiants détenteurs d'une licence *Economie-gestion* alors que les autres étudiants doivent déposer un dossier de demande d'équivalence évalué sur des critères tels que le dossier académique et le projet professionnel en cohérence avec les débouchés offerts par la mention. Pour les M2, il faut noter que la sélection se fait sur la base du dossier académique et d'un entretien oral devant un jury d'enseignants et de professionnels. Pour les étudiants en alternance, l'inscription définitive en M2 est soumise à l'obligation d'avoir un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. La cohérence de ces critères de recrutement se confirme avec le taux de réussite important en M2.

Par ailleurs, il existe des passerelles pour permettre à des étudiants sortant d'écoles de commerce, de licences professionnelles ou encore venant d'autres universités étrangères. Des cours de mise à niveau sont organisés pour permettre à ces étudiants de mieux suivre les enseignements des différents M1 de la mention, notamment, pour les matières quantitatives et fondamentales. Par ailleurs, les parcours *MBFI* et *EFI* ne sont pas ouverts à la validation des acquis de l'expérience (VAE) mais le parcours *SEDI* l'est.

Pour aider les étudiants à réussir, des rencontres avec les responsables pédagogiques sont organisées régulièrement. Pour les étudiants en alternance, une réunion de rentrée permet aux tuteurs professionnels de rencontrer les tuteurs pédagogiques à l'ISEM pour mieux comprendre les exigences de la formation.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Tous les enseignements de la mention sont organisés sous forme de face à face en M1 et en M2. Pour les parcours professionnels en alternance, le rythme est de deux jours en entreprise et trois jours en formation. Pour les étudiants en formation initiale, ces deux jours peuvent être consacrés à la recherche de stage ou pour travailler. Pour les étudiants en parcours recherche, le jeudi après-midi est libre pour leur permettre de suivre les séminaires de recherche du GREDEG.

La place du numérique dans l'enseignement est un point à développer pour cette mention. Effectivement, le numérique se limite aux supports traditionnels (l'existence d'une plateforme d'enseignements en ligne J@lon pour mettre à disposition des étudiants les supports de cours) et l'utilisation des réseaux sociaux (pour le parcours *MBFI*).

Evaluation des étudiants
<p>En M1, l'évaluation des connaissances se réalise de manière traditionnelle sous forme de contrôle continu. En M2, les connaissances sont évaluées au moyen de travaux de groupe et d'études de cas dans les parcours professionnels et pour le parcours recherche, le mémoire de recherche compte pour 50 % de la notation.</p> <p>En M1, les jurys d'examen sont constitués de l'ensemble des enseignants du semestre et se réunissent chaque semestre à l'issue des examens (février et juin).</p> <p>En M2, le jury d'examen se réunit en juin pour le parcours <i>EFI</i> recherche après la soutenance des mémoires et avant la procédure d'attribution des contrats doctoraux pour délibérer de l'obtention du diplôme. Pour les M2 professionnels, le jury se réunit en octobre suite à la soutenance des rapports de stage afin de délibérer de l'obtention du diplôme. Les crédits européens (ECTS) sont délivrés dès lors que l'unité d'enseignement (UE) qui y correspond est validée.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Dans le cadre de l'ISEM, un livret de l'étudiant est remis aux étudiants de la mention. Ce livret détaille la structure de la formation ainsi que les modalités de contrôle des connaissances. Par ailleurs, dans le cadre des parcours en alternance de la mention, les alternants disposent d'un livret d'apprentissage qui permet de suivre leur présence en cours et les compétences acquises en formation. Cependant, il serait intéressant d'améliorer ce suivi d'acquisition des compétences pour les étudiants dans les deux parcours professionnels, au-delà de ces deux outils. En effet, il serait important de mettre en place un livret de compétences acquises par les étudiants lors de leur formation en M1 et en M2 et durant leur alternance ou stage afin de permettre aux étudiants de valoriser ces compétences plus tard lors d'un entretien de recrutement.</p>
Suivi des diplômés
<p>Les étudiants de la mention ont à leur disposition des moyens mis en place par l'association ALUMNICE des anciens étudiants de l'Université Nice Sophia Antipolis. Le site internet de l'association permet aux étudiants de retrouver les anciens par diplôme/promotion et d'aider à la recherche d'emploi.</p> <p>Les étudiants dans les parcours <i>MBFI</i> et <i>SEDI</i> disposent également de leurs propres associations et d'annuaires mis à jour régulièrement. Concernant ce point, il serait intéressant de développer les relations entre anciens et nouveaux par l'organisation d'événements qui leur permettent de se rencontrer et d'échanger sur leur parcours.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>La mise en place du conseil de perfectionnement de la mention est récente (la rentrée de 2015). Il permet de réunir régulièrement l'équipe pédagogique et les étudiants et de discuter autour d'améliorations sensibles sur le fonctionnement de la formation. Il existe également des conseils de perfectionnement au niveau des deux parcours professionnels.</p> <p>Les réunions des conseils de perfectionnement sont concrétisées par des propositions souvent mises en œuvre dans la pratique.</p> <p>L'autoévaluation de la formation est effectuée par l'intermédiaire d'un questionnaire mis en place par l'ISEM pour toutes ses formations. Ce questionnaire paraît peu adapté aux contenus des enseignements dans les parcours de la mention, ce qui explique peut-être le taux de réponses aux questionnaires insuffisant.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Forte attractivité et forte insertion pour les parcours professionnels.
- Certifications professionnelles.
- Alternance avec fort ancrage professionnel.
- Cohérence des équipes pédagogiques.

Points faibles :

- Dimension internationale réduite (pas de partenariat).
- Peu de cours en anglais.
- Absence d'utilisation d'outils numériques et de pédagogie innovante.
- Absence de mutualisation des enseignements entre les parcours.
- Cohérence globale de la mention à reconstruire.

Avis global et recommandations :

Dans son ensemble, formation attractive, organisée autour d'une équipe pédagogique cohérente et soutenue par les milieux socio-professionnels.

Plusieurs axes d'amélioration pourraient être développés :

- Renforcer la dimension internationale (parcours en anglais).
- Développer des partenariats autour de cette mention (création de double diplôme).
- Initier une pédagogie innovante par l'intégration du numérique et des outils du Web 2.0.
- Réorganiser la mention en scindant la dimension bancaire (qui reste sous un ancrage national) avec la dimension internationale (*SED*) et recherche.

Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE
SUR LE RAPPORT D'EVALUATION HCERES**

Master Finance Internationale et Economie de la Mondialisation (FIEM)

Ref : C2018-EV-0060931E-DEF-MA180014962-019395-RT

Nice, le 19 avril 2017

Nous avons bien noté la principale recommandation des rapporteurs, à savoir "*Réorganiser la mention en scindant la dimension bancaire (qui reste sous un ancrage national) avec la dimension internationale (SEDI) et recherche*".

La nouvelle offre de formation (2018) proposée par l'ISEM dans le cadre du champ DESPEG tient compte de cette recommandation. L'actuelle mention FIEM sera scindée en trois mentions :

1. La Mention "Monnaie, Banque, Finance, Assurance", qui va regrouper les parcours de l'actuelle spécialité MBFI (la dimension bancaire) ;
2. La mention "Management et Commerce International", qui va intégrer l'actuelle spécialité SEDI (dimension internationale).
3. La mention "Economie", qui va intégrer l'actuelle spécialité EFI (dimension recherche).

L'ensemble des points faibles soulevés par les experts sont donc actuellement revus pour chacune des futures mentions. A titre d'exemple, les pédagogies innovantes (formation à distance notamment) seront densifiés dans la mention « Monnaie, Banque, Finance, Assurance ; la place des langues étrangères et l'internationalisation des formations sera renforcée (en SEDI et dans la cadre d'un parcours en anglais dans la mention Economie).

Pour le Président de l'Université
Nice-Sophia Antipolis et par délégation,
La Présidente de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire
du Conseil Académique


Sophie RAISIN